

Conditions générales de vente et d'utilisation Des titres de transport

Les présentes sont applicables à partir du 1^{er} juillet 2024.

1. EXPLOITANT

Régie Ubaye Ski - CCVUSP

4 Av. des 3 Frères ARNAUD - 04400 BARCELONNETTE

Siret 200 072 304 00054 - N° TVA intracommunautaire : FR 33 2000 72304 Ci-après dénommé « l'exploitant »

2. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des Titres de transport sur les remontées mécaniques vendus par la Régie Ubaye Ski et donnant accès aux domaines skiables du Sauze, de Sainte Anne et de Larche Alpin.

L'acquisition d'un titre de transport sur les remontées mécaniques (pouvant être désigné ci-après par le terme de « forfait ») implique la connaissance et l'acceptation par la personne (ci-après dénommée le « Client ») de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation (CGVU), sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au Client de s'informer sur les forfaits et les tarifs proposés. L'Exploitant ne peut être tenu responsable du choix du Client.

Si une disposition des présentes conditions venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

1/ Respect des mesures et règles sanitaires

La Régie Ubaye Ski a mis et met en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires, et communique sur les mesures d'hygiène correspondantes. Tout usager du domaine skiable est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires, susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire, dès lors qu'elles sont en vigueur (ex : passe vaccinal, gestes barrières, ...). Pour plus d'informations, consultez les dispositions sanitaires en vigueur à la page internet suivante : <https://sauze.com> ou <https://ubaye.com>

2/ Mesures de restriction énergétique

Dans le contexte de crise énergétique, les autorités sont susceptibles d'imposer des mesures de restriction énergétique pouvant impacter l'offre de transport par remontées mécaniques et la prestation des domaines skiables de la Régie Ubaye Ski. Le cas échéant, la Régie Ubaye Ski s'engage à informer sa clientèle dans les meilleurs délais après information par les autorités/fournisseurs d'énergie des impacts prévisionnels sur les remontées mécaniques et le domaine skiable. Dans une telle éventualité, les dispositions prévues aux présentes (voir § 11. FERMETURE ET INTERRUPTION DE SERVICE) s'appliqueront.

3. FORFAIT

Le système « Main libre » présent sur tous les sites de la Régie Ubaye Ski est composé d'un support (carte magnétique de type RFID pour « Radio Frequency Identification ») sur lequel est encodé un Titre de transport (Forfait).

3.1 Le Support

Le support est obligatoire pour l'acquisition d'un titre de transport moyennant le paiement de 2,50€ non remboursable. Il est rechargeable et réutilisable une ou plusieurs fois dans la limite d'une durée de garantie de 2 ans. La garantie ne s'applique qu'en cas d'utilisation normale du support, elle consiste en la délivrance d'un nouveau support gratuit en remplacement du support défectueux.

Le support ne doit pas être plié, cassé, percé ou rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit. Si après vérification, la défectuosité du support est imputable à l'usager du fait d'une utilisation anormale, l'Exploitant pourra rééditer le forfait et remplacer le support sur présentation du justificatif de vente et moyennant 5,00€ de frais de blocage plus 2,50€ pour le nouveau support.

Le support est offert pour tout achat de forfait saison. Les forfaits saison gratuits (-5 ans et à partir de 75 ans) doivent s'acquitter du prix du support.

3.2 Durée de validité du forfait

La durée des forfaits deux jours et plus s'entend en jours consécutifs, excepté pour les forfaits suivants :

- Sites du Sauze et Ste Anne, pass 7 jours liberté (7 jours non consécutifs)
- Site du Sauze, pass 7 heures non consécutives

Les horaires de validité correspondent aux périodes d'ouverture de chaque remontée mécanique, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement. L'horaire de fin de journée correspond à l'heure de fermeture du domaine skiable. Le dernier départ autorisé à chaque remontée mécanique est antérieur à cet horaire pour tenir compte des temps de montée et retour station. Ces horaires sont affichés au départ de chaque remontée mécanique ainsi qu'aux points de vente.

Les forfaits vendus pendant l'hiver ou en avant saison d'hiver ne sont plus valables après la date de fermeture des remontées mécaniques.

Les forfaits vendus pendant l'été ne sont plus valables après la date de fermeture des remontées mécaniques de l'été en cours, excepté le forfait « annuel » été en cours + saison d'hiver suivante.

La durée de validité des forfaits à l'heure commence au premier passage en borne,. Les forfaits à l'heure ne sont valables que sur une durée d'heures consécutives sur une même journée excepté pour le forfait 7 heures au Sauze où les heures peuvent être utilisées non consécutivement. Toutefois pour celui-ci toute heure commencée est décomptée.

Le forfait été Sauze Summer Pass comprend certaines activités praticables en illimitée durant la période de validité du forfait, et, pendant les horaires d'ouverture des sites d'activités. Le 1^{er} jour de la carte sera le jour d'achat de la carte.

3.3 Secteur de validité du forfait

Les secteurs de validité du forfait sont définis sur le plan des pistes de la station, ou des stations pour les forfaits multisites. Le forfait donne droit, pendant sa durée de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques en service correspondant à la catégorie du titre (date, domaine de validité, catégorie d'âge, etc...) sur le site concerné.

3.4 Transmission du forfait

Les forfaits sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles, à l'exception des forfaits suivants, qui sont non personnels et transmissibles :

- Forfait de plus courte durée vendu, selon le jour où le forfait est déclenché aux bornes
- Sites du Sauze et Ste Anne, pass 7 jours liberté (7 jours non nominatifs)
- Site du Sauze, pass 7 heures non consécutives.

Pour cette raison, n'achetez pas vos titres en dehors des points de vente officiels.

3.5 Tarifs

Tous les tarifs publics de vente des titres de transports et des supports sont affichés aux points de vente. Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. Ils figurent également sur le site internet de chaque site : www.sauze.com et www.ubaye.com.

Les tarifs sont établis sur la base des taxes en vigueur et sont susceptibles d'être modifiés, en cas de variation des taxes applicables.

Il appartient à l'acheteur de s'informer sur les différentes conditions tarifaires existantes avant tout achat. Le personnel en caisse ne pourra être tenu responsable du choix après l'achat du titre.

Le titre de transport ne peut pas être cédé par le client dès lors qu'il a bénéficié d'un tarif préférentiel ou qu'il existe des titres de transport de durée plus courte.

Pour cette raison n'achetez pas vos titres en dehors des points de vente officiels.

Pour les Forfaits « séjour » établis sur 2 périodes tarifaires : le prix du forfait est calculé au prorata du nombre de jours sur chaque période.

Les tarifs publics peuvent être remisés afin de tenir compte d'une éventuelle fermeture partielle du domaine.

4. JUSTIFICATIF DE VENTE

Chaque émission de Titre de transport donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel apparaissent les caractéristiques du forfait acheté et l'assurance (si le client en a souscrit une auprès de l'exploitant).

Il est demandé au titulaire d'un Titre de transport de conserver impérativement le justificatif de vente sur lui afin de pouvoir le porter à la connaissance de l'exploitant pour tout recours (perte, vol, secours, contrôle, assurance, réclamation...) où il sera obligatoire.

5. PHOTOGRAPHIE

La vente des forfaits suivants est subordonnée à la remise d'une photographie d'identité, récente (moins de 3 ans), de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef, ou à la prise d'une photo personnelle aux points de vente par un système de webcam :

- « Séjour d'une durée supérieur ou égale à 6 jours »
- « Saison »
- « Sauze Summer Pass »

Cette photographie sera conservée par l'exploitant durant 10 ans dans son système informatique de billetterie, pour faciliter les éventuels rechargements ou rééditions du titre, sauf opposition de la part du Client (cf. Protection des données à caractère personnel).

Pour les forfaits commandés par les professionnels du tourisme en contrat avec la Régie Ubaye Ski Le Sauze, la photographie sera remplacée par le nom et logo du professionnel (TO ou hébergeurs) tout en conservant la personnalisation du forfait avec nom et prénom du skieur.

6. REDUCTION, GRATUITES, TARIFS SPECIAUX

Des réductions ou des gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les modalités disponibles aux points de vente et sur présentation, au moment de l'achat, de pièces justifiant l'avantage tarifaire (carte d'identité, livret de famille, carte d'invalidité, carte étudiante post bac...). L'obtention de ces tarifs particuliers est strictement soumise à la présentation d'un ou des justificatifs demandés.

Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du forfait ne pourra avoir lieu. Aucune photocopie de justificatifs ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat.

Toutes les réductions sont appliquées sur la base du tarif public par catégorie de clientèle. Elles peuvent s'appliquer dans les cas suivants :

- Enfants de moins de 5 ans, sur présentation d'un document précisant l'âge.
- Enfants/jeunes de moins de 18 ans, sur présentation de la carte d'identité.
- Etudiants âgés de 18 ans à moins de 25 ans, sur présentation de la carte étudiante en cours de validité et carte d'identité.
- Séniors de 69 ans à 74 ans inclus pour la saison d'hiver et pour le Sauze uniquement, sur présentation de la carte d'identité.
- Personnes de 75 ans et plus, sur présentation de la carte d'identité.
- Pack famille (2 adultes et 2 enfants/juniors de moins de 18 ans) pour le Sauze et Sainte Anne, sur présentation de la carte d'identité des enfants.
- Personne en situation de handicap : présente lors du retrait et présentant une carte CMI en cours de validité :
 - pour l'été remise 50% sur le tarif adulte sur les titres piéton et VTT : montée simple, journée et 4 heures VTT,
 - pour l'hiver remise de 50% sur le tarif adulte, sur les forfaits : journée, 6 jours, saison 100% et piéton.
- Accompagnant d'une personne à mobilité réduite, si la carte CMI mentionne le besoin d'un accompagnant :
 - pour l'été : Remise de 50 % sur le tarif adulte sur les titres piéton et VTT : montée simple , journée et 4 heures VTT,
 - pour l'hiver : remise de 50% sur le tarif adulte, sur les forfaits : journée, 6 jours et piéton.

L'achat est lié avec le forfait du skieur porteur du handicap (même date de forfaits),

Celui-ci doit être âgé d'au moins 16 ans et présent lors du retrait du forfait. Offre limitée à un accompagnant par personne en situation de handicap, sur le forfait public adulte journée, adulte piéton (support non compris).

Une copie des justificatifs est gardée par la régie à des fins de justifications internes.

La détermination de l'âge du client à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du forfait à délivrer, sauf pour le forfait saison vendue en prévente où l'âge retenu correspond à la date officielle d'ouverture de la station pour la saison.

Concernant les forfaits achetés en avant saison avec des prix promotionnels, par exemple « opération black friday », aucun remboursement ne sera effectué en cas de prix inférieur pratiqué en caisse au moment de l'utilisation du forfait.

7. ASSURANCES

En saison d'hiver une assurance couvrant les secours sur pistes, rapatriement, etc... est proposée (en journée, séjour et saison) aux points de vente et/ou sur le site de vente en ligne lors de l'achat du forfait. Elle ne peut pas être rajoutée après l'achat du forfait.

Une assurance est également proposée pour les saisons d'été + hiver en accompagnement du forfait annuel.

Aucune assurance n'est proposée pour la saison d'été uniquement

Celle-ci est nominative, personnelle et ne peut être cédée, ni remboursée. Il est de la responsabilité du client de choisir de souscrire ou non à cette assurance.

Les conditions d'assurances sont remises à la demande en caisse, et consultables sur le site de vente en ligne (www.sauze.com et www.ubaye.com).

N° immatriculation Orias : 19008505.

8. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements sont effectués en devise euros,

- Soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la régie Ubaye Ski + nom du site (Le Sauze ou Sainte Anne) avec présentation d'une pièce d'identité (les chèques étrangers ne peuvent servir de mode de paiement),
- Soit en espèces, dans la limite des plafonds définis par les articles L112-6 et D112-3 du Code monétaire et financier,
- Soit par carte bancaire (Visa, MasterCard),

- Soit par chèques vacances ANCV (attention l'exploitant ne rend pas la monnaie pour le paiement en chèque vacances),
- Soit par chèques vacances ANCV Connect (selon le site).

Par mesure de sécurité, les règlements en espèces ne peuvent s'effectuer que pour les achats auprès des points de vente physiques de l'Exploitant, et dans la limite des plafonds définis par les articles L112-6 et D112-3 du Code monétaire et financier.

Pour des raisons techniques les bornes de vente automatiques ne délivrent pas les forfaits suivants :

- Forfaits 6 jours et plus consécutifs
- Forfaits saison été VTT et hiver
- Forfaits été Sauze Summer Pass
- Forfaits été et hiver pack famille
- Forfaits étudiants
- Forfaits gratuits - 5 ans et à partir de 75 ans
- Forfaits tarifs spéciaux.

9. CONTROLES

Les forfaits doivent être présentés à tout contrôle et l'utilisateur devra pouvoir justifier de son identité.

L'usager doit être porteur de son forfait, du justificatif correspondant s'il y a lieu, et du justificatif de vente durant tout le trajet, de l'aire de départ de la remontée mécanique jusqu'à l'aire d'arrivée.

Chaque forfait, émis sur un support main libre, est utilisable pour une période de validité et une catégorie d'âge prédéterminées

Les informations relatives à la validité du forfait et imprimées sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les informations inscrites informatiquement dans la carte magnétique font foi.

Tout forfait donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine skiable pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit.

L'absence de forfait, l'usage d'un titre de transport non valable ou non conforme, ou encore le non-respect des règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, constatés par un contrôleur assermenté feront l'objet :

- Soit du versement d'une indemnité forfaitaire éteignant l'action publique, dont le montant est fixé à 5 fois la valeur du titre de transport journalier « tarif public », augmenté le cas échéant de frais de dossier dont le montant est fixé par la réglementation en vigueur (articles L 342-15, R342-19 et R342-20 du code du tourisme et articles 529-3 et suivants du code de procédures pénales),
- Soit de poursuites judiciaires.

Les contrôleurs assermentés pourront demander la présentation de toutes pièces justifiant les avantages tarifaires accordés au titulaire d'un titre de transport à tarif réduit ou gratuit.

Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, le contrôleur assermenté en rend compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent, qui peut alors lui ordonner sans délai de lui présenter sur-le-champ le contrevenant. Outre l'indemnité forfaitaire et/ou poursuites ci-avant, les agents assermentés de l'exploitation procéderont au retrait immédiat de tout forfait ne correspondant pas à son utilisateur en vue de le remettre à son véritable titulaire.

La falsification d'un forfait ou l'utilisation d'un forfait falsifié est passible de poursuites pénales ainsi que du paiement de dommages et intérêts.

10. PERTE, VOL, NON UTILISATION DU FORFAIT

Perte ou vol, délivrance de duplicata :

En cas de perte ou de vol d'un forfait d'une durée de 4h ou plus, le titulaire doit informer la caisse en remplissant une déclaration de perte (pour le Sauze : caisse 2, immeuble le Salto, 04400 Le Sauze et pour Ste Anne : immeuble La Renardière, 04530 Ste Anne, où les informations nécessaires seront recensées sur présentation du justificatif de vente : numéro du support ou justificatif de vente du forfait mentionnant le numéro de série du forfait.

Sous réserve des vérifications d'usage et du paiement des frais de traitement de la réclamation (participation aux frais de dossier et de blocage 10 €), un duplicata sera remis au titulaire pour la durée restant à courir.

Le forfait déclaré volé ou perdu sera bloqué définitivement et ne permettra plus l'accès au domaine skiable.

Tout forfait d'une durée résiduelle inférieure à 4h, quel que soit le support utilisé, déclaré perdu ou volé, ne peut donner lieu à duplicata. Il en est de même pour les autres forfaits dont les informations susvisées, nécessaires à la délivrance d'un duplicata ne peuvent être fournies par l'usager, et ce, sans recours possible de l'usager à l'encontre de l'Exploitant.

Les forfaits retrouvés sont recueillis aux caisses centrales des différents sites.

Forfait partiellement utilisé ou non utilisé : dans le cas où les titres de transports délivrés ne seraient pas utilisés, ni totalement épuisés, ceux-ci ne seront ni remboursés, même partiellement, ni échangés, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle du titulaire. Les journées de ski incluses dans une carte « 7 jours liberté », et les heures de ski incluses dans le forfait « 7 heures », sur le site du Sauze devront être épuisées durant la saison en cours, aucun remboursement ou report de validité ne sera effectué pour les journées ou heures restantes. Il est possible de couvrir certains types de risques par des assurances spécifiques.

Maladies ou accident : il ne sera procédé à aucun remboursement des titres de transport pour accident, maladie ou toute

autre cause personnelle quelle que soit la durée de validité du forfait. Une assurance est disponible en caisse pour la couverture de ce risque.

11. INTERRUPTION DES REMONTEES MECANIQUES

Pour les forfaits 4h, journée ou séjours : Seul un arrêt complet supérieur à 4 heures consécutives et supérieur à 80 % des installations auxquelles le titre donne accès peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le Client sur présentation de son forfait, du justificatif d'achat et l'établissement d'une fiche de réclamation (délivrée aux points de vente). La demande, accompagnée des pièces justificatives, doit être adressée à la Régie Ubaye Ski dans un délai de dix jours. Seuls les titres ayant été acquis et réglés directement par leur titulaire aux points de vente de l'exploitant ou sur le site internet de vente en ligne de l'exploitant peuvent donner lieu à un dédommagement.

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes :

- Une prolongation immédiate de la durée de validité du titre de transport, qui commence à courir le lendemain de la date d'expiration du titre initial, ou du premier jour de reprise du service si elle est postérieure à cette date.
- Un avoir nominatif, personnel et incessible, à utiliser avant la fin de la saison d'hiver suivant celle en cours (N+1). Le montant de cet avoir est calculé au prorata du nombre de jours d'interruption des remontées mécaniques. À titre d'exemple : Pour un arrêt de 80% des remontées mécaniques pendant 3 jours un client titulaire d'un forfait 6 jours sera remboursé 3/6^{ème} du prix d'achat de son forfait.
- Une indemnisation différée fixée par l'exploitant, calculé au prorata du nombre de jour d'interruption des remontées mécaniques de manière suivante à titre d'exemple :
 - Pour un arrêt de 80% des remontées mécaniques pendant 3 jours un client titulaire d'un forfait 6 jours sera remboursé 3/6^{ème} du prix d'achat de son forfait.
 - Le remboursement par virement bancaire interviendra dans les 4 mois suivant la réception de l'ensemble des pièces.

Aucun dédommagement ne sera accordé avant la fin de la période de validité du forfait concerné.

Pour les forfaits 7h ou 7 jours non consécutifs : Ils peuvent donner lieu à un dédommagement, en fin de saison, au prorata du nombre de jours d'ouverture de la saison et du nombre de jours de fermeture effective, selon la formule suivante :

$\text{Montant dédommagement} = (\text{Prix forfait} / \text{nbre de jours ouverture}) \times \text{nbre jour fermeture}$

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes :

- Un avoir nominatif, personnel et incessible, à utiliser avant la fin de saison d'hiver suivant celle en cours (N+1).
- Une indemnisation différée fixée par l'exploitant. Le remboursement par virement bancaire interviendra dans les 4 mois suivant la réception de l'ensemble des pièces justificative sollicités.

Aucun dédommagement ne sera accordé avant la fin de la période de validité du forfait concerné. Une réclamation devra être faite auprès de la Régie Ubaye Ski dans les 30 jours suivants la date de fermeture de la station. Cette réclamation devra s'accompagner du ticket de caisse ou de la commande de vente en ligne. Seuls les titres ayant été acquis et réglés directement par leur titulaire aux points de vente de l'exploitant ou sur le site internet peuvent donner lieu à un dédommagement.

Pour les forfaits saison : Ils ne peuvent donner lieu à un quelconque dédommagement, sauf en cas de fermeture administrative (Covid-19, autre pandémie, autre raison...) ou réglementation d'Etat ne permettant plus l'usage des remontées mécaniques (confinement, restriction énergétique...), aux conditions suivantes :

Interruption de moins de 20 jours	Pas de dédommagement
Interruption de 20 à 24 jours	Avoir nominatif de 20%
Interruption de 25 à 29 jours	Avoir nominatif de 25%
Interruption de 30 à 34 jours	Avoir nominatif de 30%
Interruption de 35 à 39 jours	Avoir nominatif de 35%
Interruption de 40 à 44 jours	Avoir nominatif de 40%
Interruption de 45 à 49 jours	Avoir nominatif de 45%
Interruption de 50 à 74 jours	Avoir nominatif de 50%
Interruption de 75 jours	Avoir nominatif de 75%
Interruption durant toute la saison	Avoir du prix du forfait

Une réclamation devra être faite auprès de la Régie Ubaye Ski dans les 30 jours suivants la date de fermeture de la station. Cette réclamation devra s'accompagner du ticket de caisse ou de la commande de vente en ligne.

Les avoirs annoncés ci-dessus concernent uniquement le forfait (hors assurance, support et frais de dossier de 10 €). Ils pourront être utilisés pour l'achat d'un forfait (hors assurance et support) durant la saison suivante (N+1). L'avoir ne pourra être utilisé qu'en caisse 1 ou 2 au lieu-dit le Salto au Sauze et en caisse à Sainte-Anne.

Le calcul du montant du dédommagement interviendra immédiatement après la fermeture de fin de saison prévue.

12. RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à la régie Ubaye Ski dans un délai de trente jours suivant la survenance de l'événement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voix et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : Régie

Ubaye Ski – 4 avenue des 3 Frères Arnaud – 04400 Barcelonnette. A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, le Client a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisie peuvent être obtenues en consultant son site internet : www.mtv.travel.

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties du contrat. A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

13. RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout titulaire d'un titre de transport est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes d'information, ainsi que toutes consignes données par le personnel de l'exploitant, sous peine de sanction. Il en est de même du respect de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur le domaine (hiver et été). Il est fortement recommandé de consulter et prendre en compte les « Dix règles de conduite des usagers des pistes » éditées par la fédération internationale de ski (FIS).

14. INFORMATION CO2

En application de l'article L1431-3 du Code des transports, l'exploitant communique ci-après, à titre indicatif, l'information CO2 relatives aux prestations de transport par remontées mécaniques.

- Le CO2 transport pour un forfait journée est de 241 g,
- Le CO2 transport pour un forfait ½ journée matin et ou après-midi de 4h30 est de 155 g,
- Le CO2 transport pour un forfait « petite journée » de 6h00 est de 207 g,
- Le CO2 transport pour un forfait ½ journée de 3h00 est de 103 g.

15. PROPRIETE INTELECTUELLE

Le titulaire d'un titre de transport n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de l'Exploitant.

16. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui sont demandées par l'exploitant pour la délivrance d'un forfait est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du forfait ne pourra intervenir.

Ces données sont collectées à des fins de gestion, de contrôle des titres de transport et de statistiques. Certaines données (adresse postale, e-mail, n° téléphone...) pourront également être demandées aux Clients par l'exploitant pour permettre l'envoi d'offres commerciales ou d'informations sur la station, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21 juin 2004. L'absence de ces données ne bloque pas l'émission et la vente du forfait. Les données relatives aux déplacements sont également collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle des titres de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la société Régie Ubaye Ski.

Finalité du traitement : billetterie, contrôle d'accès et gestion commerciale

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes (notamment à la conservation de la photographie par voie numérique ou à l'envoi d'offres commerciales) auprès de l'Exploitant, en écrivant à l'adresse suivante : Régie Ubaye Ski : 4 avenue des 3 Frères Arnaud – 04400 Barcelonnette.

En application de l'article 90 du décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

17. TRADUCTION ET LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes CGVU est la seule à faire foi. En conséquence, et en cas de difficulté d'interprétation, d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes CGVU, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes CGVU sont soumises, tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis à la médiation (à la conciliation). Les parties au contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation (à la conciliation). Les parties au contrat désigneront d'un commun accord une personne qualifiée, indépendante, neutre et impartiale.

Le client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du médiateur du tourisme et du voyage, selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Conditions particulières de vente à distance

Les présentes sont applicables à partir du 1^{er} juillet 2024

1. EXPLOITANT

Régie Ubaye Ski

4 Av. des 3 Frères ARNAUD - 04400 BARCELONNETTE

Siret 200 072 304 00054 - N° TVA intracommunautaire : FR 33 2000 72304

Ci-après dénommé « l'exploitant »

2. GENERALITES

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée le « Client »), aux présentes conditions particulières de vente à distance, ainsi qu'aux CGVU téléchargeables sur les différents sites internet des stations et sur les sites de vente en ligne (les CGVU contiennent des informations précontractuelles complémentaires). Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Les présentes conditions complètent les « conditions générales de vente et d'utilisation » des forfaits affichées dans tous les points de vente, mise en ligne sur le site internet www.sauze.com, www.ubaye.com et/ou annexées au bon de commande. Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente sont présentées dans la grille tarifaire consultable dans les points de vente de l'exploitant et sur les sites internet susvisés. Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Aucune disposition contraire aux conditions particulières de vente ne saurait être opposée à la Régie Ubaye Ski si elle n'a pas été préalablement et expressément accepté par elle.

Ces conditions particulières de vente pourront être modifiées unilatéralement par la Régie Ubaye Ski sans préavis.

Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

3. PAIEMENT SECURISE

Le paiement sécurisé via internet, par carte bancaire, est effectué par la banque Caisse d'Epargne. Le paiement est effectué en TPE (terminal de paiement électronique) virtuel de paiement instantané. Les commandes confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le prélèvement bancaire sera alors effectué au moment de l'envoi d'un justificatif de confirmation de commande, ou de l'émission d'un ticket.

4. MODALITE DE COMMANDE

L'achat d'un titre de transport à distance s'effectue :

- Par une commande en ligne sur le site internet www.sauze.com ou www.ubaye.com
- Par envoi du bon de commande à la régie Ubaye Ski en spécifiant le titre souhaité
- Par achat/rechargement sur une borne automatique.

Les prix des forfaits sont indiqués toutes taxes comprises (TTC) en euros.

Ils ont valeur contractuelle et sont fermes et définis au jour de la commande.

5. VENTE EN LIGNE

La commande ne peut être enregistrée sur le site internet que si le client s'est clairement identifié, après création de son compte, à l'aide de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel. Ensuite, le déroulement de la commande est réalisé par une série de saisies de données sur des pages d'écran successives. Pour finaliser la commande, le client doit accepter les présentes conditions particulières de vente à distance ainsi que les conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits.

Conformément à l'article 1127-2 et 1369-5 du code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

La commande fait l'objet d'une confirmation de L'exploitant, sous forme d'un mail adressé au client. Celui-ci mentionne les éléments suivants :

- Nom et adresse du client,
- Adresse mail du client,
- Numéro et date de la commande,
- Détail et montant total de la commande avec quantité et prix.

Les commandes en ligne doivent être réalisées au plus tard 15 minutes avant le premier jour de validité du forfait.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

Certains forfaits, notamment les forfaits pour les enfants de moins de 5 ans et pour les adultes à partir de 75 ans ne peuvent être commandés par internet du fait de leur réduction, ils sont délivrés uniquement aux caisses sur présentation d'un justificatif d'âge.

6. ACHAT PAR BON DE COMMANDE

Le bon de commande est à retourner dûment complété et signé, accompagné de son règlement et des pièces justificatives, à l'adresse de la régie Ubaye Ski. Les commandes doivent parvenir à l'exploitant au plus tard deux jours francs avant le premier jour de validité du forfait.

7. RECHARGEMENT EN LIGNE

Le titre de transport délivré sur un support carte mains libres peut être changé en fonction des produits proposés par le vendeur sur son site internet.

Le délai de rechargement est en moyenne de 15 minutes.

Le paiement se fait par carte bancaire autorisée.

Un accusé de la commande est envoyé par mail au client, lequel devra conserver ce dernier notamment en cas de contrôle sur les remontées mécaniques, de perte de la carte ou de problème technique. Une facture est envoyée en pièce jointe du message.

Dans le cas de rechargement du support, les informations imprimées sur le support n'ont pas de valeur contractuelle. C'est uniquement les informations encodées dans la carte magnétique qui font foi.

La validation du support rechargé aura lieu automatiquement lors du premier passage du client aux bornes d'accès mains libres.

8. PHOTOS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les photos ainsi que les pièces justificatives pour les titres à tarifs préférentiels (carte d'identité, carte étudiant...) doivent être fournies au moment de la commande (jointes au courrier ou téléchargées sur internet). En l'absence de ces pièces justificatives, aucune réduction ne pourra être accordée et le tarif plein sera appliqué.

Si les justificatifs donnant droit à une réduction tarifaire ne sont pas valables, le forfait pourra être bloqué aux bornes de contrôle et invalidé.

9. TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENTS

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Concernant les forfaits achetés en avant saison avec des prix promotionnels, aucun remboursement ne sera effectué en cas de prix inférieur pratiqué en caisse au moment de l'utilisation du forfait.

En cas d'envoi de la commande à domicile (uniquement France métropolitaine), il sera demandé une participation aux frais de 4,50 euros pour le site du Sauze. Le paiement est exigible à la commande et doit être effectué en euros.

La Régie Ubaye Ski se réserve le droit de modifier ses tarifs et la définition des catégories ouvrant droit aux réductions et/ou aux conditions privilégiées à tout moment et sans préavis. La Régie Ubaye Ski se réserve en outre le droit de modifier et/ou de supprimer tout ou partie des offres et des conditions d'accès aux offres à tout moment. Les tarifs et les conditions applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par le Client.

Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété de la Régie Ubaye Ski jusqu'au paiement intégral du prix.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande et les paiements en ligne doivent être effectués en euros par carte bancaire.

Le paiement par carte bancaire en ligne (Visa, MasterCard) est sécurisé via le site « CAISSE D'ÉPARGNE SPPLUS V2 » qui garantit la confidentialité des règlements.

Toute commande ne sera définitive et validée qu'à partir du moment où le paiement aura été accepté par la banque Caisse d'Épargne et l'envoi du mail confirmant la validation de la commande réceptionnée. Le mail confirmant la validation de la commande et du paiement constitue la preuve de l'ensemble de transactions passées entre la Régie Ubaye Ski et le Client. Lors du processus de vente en ligne, à aucun moment l'exploitant n'a connaissance des numéros fournis par le client et est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

Pour une vente par bon de commande, le paiement peut être effectué par chèque bancaire tiré sur un compte bancaire ouvert en France et libellé à l'ordre de la Régie Ubaye Ski + nom du site, ou par chèques vacances ANCV.

10. ACCUSE DE RÉCEPTION

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur internet et confirmée par le Client, ce dernier accuse réception de cette commande par un courriel, à conserver impérativement par le Client, avec le récapitulatif de commande.

Les données enregistrées par la Régie Ubaye Ski et par le système de paiement sécurisé constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la Régie Ubaye Ski et le Client. Ce justificatif doit être imprimé et conservé précieusement pour être présenté lors d'une éventuelle réclamation durant votre séjour sur le domaine skiable.

11. MODALITES DE RETRAIT OU DE LIVRAISON

Deux options sont proposées :

- Retirer les forfaits aux points de livraison proposés par la Régie Ubaye Ski et choisis par le Client lors de la commande, suivants les horaires d'ouverture, sous réserve que la commande de forfait parvienne à la Régie Ubaye Ski au plus tard 15 minutes avant le premier jour de ski. Lors de ce retrait, un justificatif de commande sera exigé, ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur et la signature d'un reçu par l'acheteur. A défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés.
- Demander lors de sa commande sur internet, uniquement pour le site du Sauze et pour les forfaits « saison » et les cartes « 7 jours liberté » vendus en avant-saison, l'envoi par courrier (France métropolitaine uniquement), en lettre suivie, avec des frais de participation de 4,50 euros. Sauf cas de force majeure, la livraison sera effectuée dans les vingt jours suivant la validation de la commande.

12. MODIFICATION – ANNULATION DE COMMANDE

Une fois la commande du forfait confirmée par le client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé. De même aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

13. DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L121-20-4 alinéa 2 et de l'article L121-16-1-9 du code de la Consommation, la vente des titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

14. RESPONSABILITES ET GARANTIES

La Régie Ubaye Ski ne sera tenue que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de la Régie Ubaye Ski ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale, de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure. Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

15. MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne. Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion du contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport imprimées sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

16. INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies par la Régie Ubaye Ski lors de la souscription du client ont un caractère personnel. Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL. Le traitement des données personnelles tiré de la vente sur ce site internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les clients communiquent sur le site permettent à la Régie Ubaye Ski de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », du 6 janvier 1978 et modifiées par la suite, et en vertu du nouveau règlement européen (2016/679 du 27/04/2016), la Régie Ubaye Ski informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales et des communications sur la vie de la station par le biais de la base de données du site internet. Ces informations pourront être confiées à des entreprises spécialisées choisies par la société pour les études de marché et ou des actions de promotion commerciale. Tout acheteur peut s'y opposer pour les données qui le concerne en faisant parvenir un courrier en ce sens à la société à l'adresse indiquée dans les conditions générales ou par mail à (selon le site concerné) : commercial-sauze@ubayenature.fr, ou info@ubaye.com. Le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant, qu'il peut exercer en adressant un courriel à (selon le site) commercial-sauze@ubayenature.fr ou info@ubaye.com. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

17. ARCHIVAGE

L'archivage des commandes est effectué par le service commercial de la Régie Ubaye Ski conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation uniquement sur les commandes de la saison en cours.

Dans ces conditions, le client peut ainsi accéder à sa commande sur la saison en cours, archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

18. TRADUCTION ET LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes conditions particulières de vente à distance seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des conditions particulières de vente à distance est la seule à faire foi. En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions présentes conditions particulières de vente à distance, il conviendra de référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes conditions particulières de vente à distance sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français.

Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation du présent contrat, seront soumis à la médiation (à la conciliation). Les parties du contrat restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation (à la conciliation). Les parties au contrat désigneront d'un commun accord une personne qualifiée, indépendante, neutre et impartiale. La solution proposée par le médiateur (le conciliateur) ne s'impose pas aux parties au contrat. A défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE LA TYROLIENNE DU SAUZE

1 : Généralités

L'acquisition d'un titre ou la passation d'une commande permettant l'accès à la tyrolienne du Sauze implique la connaissance et l'acceptation par le client de l'intégralité des présentes CGVU ainsi que des conditions générales de ventes et d'utilisation d'un titre de transport de la Régie Ubaye ski téléchargeables sur le site <https://forfaits.sauze.com/fr/> et affichées dans les points de ventes.

2 : La prestation

L'achat d'un titre donne accès à une montée par le télésiège Le Brec et une descente par la tyrolienne du Sauze. Les deux prestations sont indissociables.

3. Conditions d'accès à l'activité et Règlement intérieur de la tyrolienne

L'accès à la tyrolienne géante du Sauze se fait par le télésiège Le Brec à Sauze 1700.

Les conditions d'accès à l'activité sont les suivantes :

- accessible en solo à partir de 10 ans et une taille minimum de 130 cm et en duo à partir de 8 ans avec un adulte, avec une taille minimum pour l'enfant de 110 cm ;
- poids compris entre 30 kg et 120 kg, équipement compris (vêtements + chaussures, et éventuellement chaussures de ski) ;
- prévoir des chaussures fermées et des vêtements adaptés (en hiver : gants obligatoires)
- Un contrôle du poids des participants sera systématiquement effectué.

Conditions complémentaires pour un titre duo :

- pour les enfants âgés entre 8 ans et moins de 10 ans, la deuxième personne du duo doit être un adulte ;
- la somme du poids des participants doit être comprise entre 30 et 120 kg, équipement compris (vêtements + chaussures, et éventuellement chaussures de ski) ;
- pour un titre duo des conditions spécifiques mentionnées ci-dessous sont à respecter.

Caractéristiques à respecter fournies par le constructeur :

POIDS UTILISATEURS Y COMPRIS EQUIPEMENT			
	POULIE GRISE	POULIE BLEU	POULIE ROUGE
DESCENTE SOLO	De 30kg à 65kg	De 66kg à 95kg	De 96kg à 120kg
DESCENTE DUO	Le poids maximum des usagers est de 65kg qui peuvent être répartis de la façon suivante : 30kg + 30kg 30kg + 35kg	Le poids maximum des usagers est de 95kg qui peuvent être répartis de la façon suivante : 30kg + 65kg 35kg + 60kg 40kg + 55kg 45kg + 50kg	Le poids maximum des usagers est de 120kg qui peuvent être répartis de la façon suivante : 30kg + 90kg 35kg + 85kg 40kg + 80kg 45kg + 75kg 50kg + 70kg 55kg + 65kg 60kg + 60kg

CARACTERISTIQUES DES USAGERS			
	AGE MINIMUM	TAILLE MINIMUM	POIDS MINIMUM
DESCENTE SOLO	10 ans	130cm	30kg
DESCENTE DUO	8 ans accompagné	110cm	30kg

Pour votre sécurité, vous devez être en bonne santé et ne pas souffrir d'hypertension, de problème relatif à votre cœur, dos, cou, du mal des transports, ou de tout autre état de santé susceptible d'être aggravé par cette activité.

L'activité est fortement déconseillée aux femmes enceintes et aux personnes cardiaques.

Les enfants doivent être constamment surveillés par un adulte.

Les enfants de moins de 8 ans et les personnes qui ne mesurent pas la taille minimum exigée ne peuvent pas participer à cette activité.

Seuls les équipements de protection individuelle fournis par l'exploitant sont autorisés.

La mise en place du matériel, son réglage et son contrôle par l'encadrant technique est obligatoire et ne peuvent être réalisés que par celui-ci.

La configuration des harnais et des dispositifs de sécurité de cette tyrolienne peuvent empêcher les visiteurs présentant certaines morphologies de participer à cette activité.

Assurez-vous qu'aucun de vos effets personnels n'est susceptible de vous échapper.

Toute personne ayant un comportement dangereux créant un risque pour elle ou pour autrui sera exclue de l'activité.

Tout participant s'engage à ne pas pratiquer l'activité sous l'emprise de l'alcool, de produit stupéfiant ou médicamenteux. Il s'engage également à être assuré en responsabilité civile.

Nous nous réservons le droit de refuser une personne jugée inapte à effectuer la descente en tyrolienne.

L'accès à l'activité implique l'utilisation des matériaux et équipements suivants :

- Port du casque obligatoire (prêté par l'exploitant) ;
- Cheveux attachés ;
- Chaussures fermées ;
- Lunettes/masque recommandés
- Vêtements adaptés (notamment en hiver : gants obligatoires, veste, pantalon).

Le non-respect de l'ensemble des impératifs mentionnés ci-dessus entraînera une annulation automatique de l'activité, sans remboursement possible.

En cas de rétractation du client devant l'accès de la tyrolienne, aucun remboursement ne sera possible.

L'ouverture de l'activité est soumise aux conditions météorologiques et pourra être fermée sans préavis si les conditions d'exploitation ne sont pas réunies.

La tyrolienne peut fonctionner par temps de pluie, neige et de brouillard. Les créneaux horaires sont susceptibles d'être modifiés par la direction en fonction des conditions climatiques.

4. Modalités d'inscription à la tyrolienne

L'achat d'un titre donnant l'accès à la tyrolienne géante du Sauze peut se faire :

- par le site internet <https://forfaits.sauze.com/fr/>
- en se rendant directement dans l'un des points de vente dédié de la Régie Ubaye Ski Le Sauze.

Lors de l'achat sur le site internet susmentionné, il est demandé au client de fournir des informations personnelles comme le nom, le prénom, date de naissance, adresse de courriel et numéro de téléphone.

Lors de son achat, le client sera amené à sélectionner une date et un créneau horaire pour pratiquer l'activité.

Il revient au client de vérifier le créneau sur lequel il s'engage et de le respecter (cf. article 14 : Retard).

Le créneau horaire correspond à la descente effective du client. Il devra se présenter au départ de la tyrolienne 15 mn avant le début de son créneau pour procéder aux formalités (accueil, équipement, consignes de sécurité). Il est donné, à titre indicatif, un temps 20 mn comprenant la montée par le télésiège du Brec et l'accès à la tyrolienne (soit une présentation au départ du télésiège 35 mn avant le début du créneau). Cette estimation de temps ne tient pas compte de la file d'attente éventuelle au départ du télésiège du Brec.

Le client devra se présenter au départ du télésiège Le Brec, muni de sa confirmation de commande avec le QR code. Ce QR code sera aussi demandé au départ de la tyrolienne.

Pour les vols en duo, le client s'engage à respecter la limite de poids autorisée de 120 kg (vêtements + chaussures, éventuellement chaussures de skis).

Le cas échéant, la Régie Ubaye Ski Le Sauze se donne le droit de refuser la descente sans remboursement.

5. Perte ou vol d'un titre

Les titres perdus ou volés seront bloqués et non remboursables.

6. Assurances

La Régie Ubaye Ski Le Sauze ainsi que l'ensemble de son personnel sont assurés sur l'ensemble des activités pratiquées et encadrées sur son domaine.

7. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs indiqués lors de la commande sont en Euros et en TTC. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la date d'achat du titre. La Régie Ubaye Ski Le Sauze se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis.

Les paiements sont effectués :

- Soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la Régie Ubaye Ski Le Sauze avec présentation d'une pièce d'identité (les chèques étrangers ne peuvent servir de mode de paiement),
- Soit en espèces, dans la limite des plafonds définis par les articles L112-6 et D112-3 du Code monétaire et financier,
- Soit par carte bancaire (Visa, MasterCard),
- Soit par chèques vacances ANCV (attention l'exploitant ne rend pas la monnaie pour le paiement en chèque vacances),
- Soit par chèques vacances ANCV Connect (caisses salto 1 et 2, Brec 1),
- Soit par internet sur le site de vente en ligne <https://forfaits.sauze.com/fr/> via le paiement sécurisé, par carte bancaire, est effectué par la banque Caisse d'Epargne. Le paiement est effectué en TPE (terminal de paiement électronique) virtuel de paiement instantané. Les commandes confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le prélèvement bancaire sera alors effectué au moment de l'envoi d'un justificatif de confirmation de commande, ou de l'émission d'un ticket

8. Annulation

Toute demande d'annulation devra être adressée à la Régie Ubaye Ski Le Sauze à l'adresse postale suivante :

Immeuble le Salto - 102 rue de la Savonnette - 0440 Le Sauze

Ou par courriel : regie@ubayenature.fr

a. Annulation du fait du client

Demande d'annulation de la part du client au plus tard 72h avant l'activité :

Avec motif valable sur présentation d'un justificatif médical :

Le client pourra prétendre à un remboursement. Si une réservation a été effectuée pour plusieurs personnes, seule la personne concernée sera indemnisée.

Sans motif valable :

Le client pourra prétendre au report de l'activité (un seul report possible) sur la saison en cours, en fonction :

- des créneaux disponibles,
- de l'ouverture de l'activité,
- et des conditions météorologiques.

Demande d'annulation de la part du client moins de 72h avant l'activité :

Aucun report et remboursement ne seront possibles.

En cas de rétractation du client devant l'accès à la tyrolienne, aucun remboursement ne sera possible.

En cas de retard du fait du Client, la Régie Ubaye Ski Le Sauze se réserve le droit d'annuler l'activité sans aucun remboursement (cf. Article 15).

b. Annulation du fait de la Régie Ubaye Ski Le Sauze

En cas de fermeture ou d'interruption ne permettant pas d'assurer la prestation du fait de l'exploitant, le client sera remboursé.

c. Dépassement de validité d'un bon cadeau ou d'un code promo

Le code promo et le Bon cadeau ont une période de validité inscrite sur la confirmation de commande : si vous n'utilisez pas votre bon cadeau et le code promo pendant la période de validité, aucune prolongation ou remboursement ne pourront vous être proposés.

d. Temps d'attente sur l'activité

Vous venez d'acheter une activité de loisirs, le temps d'attente dans la file d'accès ne donne droit à aucun remboursement ou report si vous décidez de ne pas consommer votre prestation.

9. Droit de rétractation non applicable quel que soit le mode de réservation

Le droit de rétractation dans le délai passé de 14 jours à l'article du Code de la Consommation n'est pas applicable à la prestation proposée à la vente en application du 12° de l'article L211-39, s'agissant de prestation d'activité de loisirs qui doit être fournie à une date déterminée.

10. Règlement et litiges

Toute réclamation doit être adressée à la Régie Ubaye Ski Le Sauze le plus rapidement par courriel à

l'adresse regie@ubayenature.fr en précisant le nom, prénom, téléphone, courriel de l'acheteur ainsi que la confirmation d'achat de billets et la facture.

Le client peut aussi retirer une « fiche d'expression client » aux différents points de vente de la Régie Ubaye Ski Le Sauze, puis la retourner à la même adresse courriel, en mentionnant toutes les informations ci-dessus.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum 60 jours suivant cette réclamation écrite (et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de cette réclamation écrite), le consommateur à la possibilité de saisir le Médiateur du tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site internet : www.mtv.travel.

11. Protection des données à caractères personnelles

L'ensemble des informations qui sont demandées par la Régie Ubaye Ski Le Sauze pour la délivrance d'un titre de transport est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du titre ne pourra intervenir.

12. Justificatif de vente

Lors de l'achat d'un titre par internet, une confirmation de commande et de vente sera transmise au client par voie électronique sur l'adresse courriel qu'il aura indiquée. Ce document fait office de preuve d'achat et devra être conservé précieusement pour être présenté à l'appui de toute demande/réclamation.

Dans le cas d'un achat en caisse, aucun ticket de carte bancaire ne sera délivré sans demande formulée expressément par le client conformément à l'article 49, alinéa 3 de la loi 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Seul son ticket de caisse lui sera fourni en plus de son titre qui devrait être conservé précieusement pour être présenté à l'appui de toute demande/réclamation.

13. Responsabilité

La Régie Ubaye Ski Le Sauze n'a, pour toutes les étapes d'accès au site du processus de commande, de la livraison ou des services postérieurs, qu'une obligation de moyens. La responsabilité de la Régie Ubaye Ski Le Sauze ne saurait être engagée pour tout inconfort ou dommage inhérent à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure, conformément à la jurisprudence.

Les effets personnels restent sous la responsabilité des clients. Leur disparition et/ou détérioration n'engagent en aucun cas la Régie Ubaye Ski Le Sauze.

14. Retard

Les retards engendrent une perturbation importante dans la gestion du calendrier de l'activité tyrolienne.

En cas de retard du fait du Client, la Régie Ubaye Ski Le Sauze se réserve le droit d'annuler l'activité sans remboursement.

15. Dispositions particulières

Le client doit créer un compte personnel sur le site <https://forfaits.sauze.com>. Lors de la création de compte, le client accepte que la Régie Ubaye Ski Le Sauze puisse utiliser ses informations personnelles dans un but commercial et d'informations.

16. Respect des mesures et règles sanitaires

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et dispositions suivantes éventuelles), la Régie Ubaye Ski Le Sauze peut mettre en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires que tout titulaire d'un forfait est tenu de respecter.